



Jeudi
13 Décembre 2018
à Beaune

Protéger sa marque
Lutter contre une contrefaçon grandissante
dans le secteur des Vins et Spiritueux

La filière viticole est traditionnellement très présente sur la plupart des marchés internationaux. Comme pour toutes démarches à l'internationales, de nombreuses précautions sont à prendre afin que ce développement export reste une belle réussite.

Parmi ces précautions, la **protection de sa marque commerciale** est à l'évidence une procédure à mettre en œuvre dès les premiers échanges et tout particulièrement sur certaines zones du globe.

A l'occasion de cette réunion, plusieurs points seront abordés :

- La protection des dénominations viticoles à l'étranger
- Les pièges à éviter
- Les actions à mener lors d'une contrefaçon constatée
- Les moyens légaux disponibles en France et à l'étranger
- Les moyens techniques pour lutter

Cette réunion sera illustrée par un focus sur la Chine, marché à fort potentiel mais face auquel il est nécessaire de se protéger.

N'hésitez pas à vous inscrire à cette réunion d'information animée par
Mesdames Caroline Casalonga et Joséphine Roux
Avocats

Jeudi 13 décembre 2018 (14h30 à 16h30)

Dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or
13 Boulevard Joffre à BEAUNE (à côté du Cinéma))

Inscriptions et informations



Yves LOUAISIL
03 80 65 92 70
yves.louaisil@cci21.fr